

L'ensemble des postes d'ennobages en gestion QSEe, des usines de liants en gestion QSEe et des carrières CSO de la région sud-ouest compose le Pôle industrie sud-ouest.

Depuis 2002, ces sites se sont engagés successivement dans un système de management environnemental et santé - sécurité au travail, et dernièrement dans un système de management de l'énergie.

Fort de cette expérience passée, nous globalisons nos efforts et développons une démarche commune de certification régionale ISO 14001 et OHSAS 18001 en complément du système marquage CE (NF EN 13108-21- enrobés, NF EN 13908- émulsion, NF EN 13043 et 13242- granulats) de chaque site. En 2015, les postes et usines ont obtenu la certification ISO 50001.

Les carrières sont certifiées Charte Environnement (Unicem).

C'est dans cette recherche constante d'amélioration continue que notre démarche se structurera, sur 3 ans, autour des objectifs suivants :

### **SECURITE**

L'objectif zéro accident et zéro dommage demeure l'objectif intangible de notre démarche SST.

Pour cela nos efforts portent sur :

- Le suivi du nombre d'accident impliquant le personnel sur site (cible 0 atteignable, Taux de Fréquence <10)
- La réalisation d'un audit QSEe sur chaque site par la direction (cible 100% sur 3 ans)
- L'ensemble des accueils des nouveaux embauchés réalisés par l'encadrement du site assisté de l'animatrice QSEe.

La prévention de nos risques industriels reste le combat au cœur de notre démarche de sécurité.

Nous porterons donc une attention particulière sur :

- Le suivi et l'analyse des situations d'urgence et presque accidents, débattus en réunion QSEe mensuelle,
- La prévention des risques sur les dépôts des usines
- L'évolution de la note de visite QSE (cible > 80% de la note globale)
- Le nombre de fiches de visite QSE réalisées (4/an)

Dans l'objectif d'améliorer les compétences du personnel au travers des formations et sensibilisations, nous nous engageons, sur chaque site, à :

- Totaliser 10 quart d'h QSEe dans l'année
- Réaliser 100% du plan de formation validé en réunion de gérance
- Réaliser 100% des entretiens individuels

Chaque site pourra suivre spécifiquement un objectif sécurité définie selon les enjeux locaux.

Enfin, le programme de management intégré, garant de l'évolution du système, sera suivi chaque trimestre (cible 100% d'avancement sur l'année).

### **ENVIRONNEMENT - ENERGIE**

Sur l'ensemble de nos industries, nous devons développer nos actions de préservation de l'environnement et des ressources.

Pour cela, nous maintiendrons notre objectif de diminution des gaz à effet de serre et de valorisation des déchets de rabotage et blanc de poste, en souhaitant atteindre les moyennes définies régionalement.

La gestion de la production des déchets dangereux doit perdurer. (cible poste : 4T ; cible usine et dépôts : 6T, carrières : 4.5T)

Enfin, pour respecter l'environnement direct du site et des riverains, nous devons veiller à rester à l'écoute des demandes formulées par les tiers.

Les démarches énergétiques seront déployées sur 3 ans :

- Promotion des comportements économes en énergie
- Connaissance, suivi et maîtrise des consommations énergétiques
- L'amélioration de nos process et équipements ainsi que l'achat de prestation « produits services » économes en énergie.
- Gain énergétique attendu de 10% sur quatre ans (2019 / l'année de référence)

### **QUALITE**

Nos industries doivent maîtriser leurs productions tout au long de leurs processus, afin d'assurer un produit fini conforme aux exigences de nos clients et aux exigences réglementaires. Dans cette lignée, la cible zéro non-conformité sur l'ensemble des produits fabriqués est de rigueur.

La recherche constante d'innovation des produits doit perdurer afin de répondre aux attentes de nos clients et au principe d'amélioration continue.

### **ECONOMIE - BUDGET**

Afin de pérenniser les résultats économiques, les budgets de travaux d'investissement et d'entretien devront être suivis et respectés, avec PRO<sup>3</sup>

100% des carrières seront suivies budgétairement avec PILOTE Granulats.

De manière globale, afin d'être conforme aux exigences légales, administratives et autres applicables et en complément du suivi annuel des revues de direction, nous suivrons l'évolution de la conformité à l'arrêté préfectoral de chaque site (cible > 98%).

Les indicateurs historiques continueront à être suivis (rejets atmosphériques, rejets aqueux, ...).

Dans un souci permanent d'amélioration des conditions de travail et de performance, la direction veille au bien être du personnel, son évolution, sa motivation et son implication au quotidien.

L'exemplarité, la transparence, l'implication et une communication active et constructive de l'ensemble des acteurs sont indispensables, elles permettront de dynamiser et de pérenniser nos outils industriels.

Fait à Pessac, le 14 février 2017

Pour la gérance Matériel,  
Joël LEBECQUE